



**LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE
MOSTAGANEM**

SAISON : 2025 / 2026



N°

27

DATE

02.04.2026

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ✓ Jouer pour gagner
- ✓ Jouer avec sportivité
- ✓ Observer les lois du jeu
- ✓ Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ✓ Accepter la défaite avec dignité
- ✓ Promouvoir les intérêts du football
- ✓ Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ✓ Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ✓ Dénoncer les personnes qui essaient de porter préjudice à notre sport
- ✓ Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

TÉL ET FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

Site Internet : www.lfwmosta.com

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE

MOSTAGANEM

Secrétariat

Courrier Arrivée :

Correspondance émanant de la F.A.F. concernant :

- Invitation au Président de la ligue LFWM à l’A.G.O. le 11.04.2026 à 09H00.....**interessé Avisé**

Courriers D.J.S. :

- Invitation à la reunion le : 30.03.2026 à 14H00.....**Interessé Avisé**
- P.V. N°596 de la reunion du : 30.3.2026.....**Pris note**

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°25 SEANCE DU 1er .04 .2026 /

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :.....**MADANI Mounir**
- SECRETAIRE :.....**HAMCHERIF ABED**

ORDRE DU JOUR

1. **Courrier**
2. **Audience**
3. **Traitement des affaires.**

AMENDES

ARTICLE : 93 / RFA – OCT.2025/FAF/ Traduction Arabe

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les trois délais fixes (31.decembre, 28.Fevrier, 30, Avril) de chaque saison passé le délai et après une mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point à l'équipe senior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au reglement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

ARTICLE: 97/ RFA-OCT.2025/FAF

PERIODE DE RECHERCHES

- Les periodes de recherches sur la suspension antérieure d'un joueur sont limitées à la saison en cours et la saison précédente à l'exception des sanctions à temps qui sont limitées aux deux (02) saisons precedant la saison en cours.
- A la fin de chaque saison sportive,la ligue est tenue à titre declarative de publier dans le bulletin officiel et sur le site internet la liste des membres (joueurs,dirigeants,clubs et stades) suspendus et le reliquat restant à purger.La liste des suspendus est communiquée à la FAF et à toutes les ligues.

ARTICLE: 99/ RFA-OCT.2025/FAF /

RESPONSABILITE DU DECOMPTE DES SANCTIONS

Le décompte des sanctions, avertissement ou autres relèves de la seule responsabilité des clubs.

1- **COURRIER :**

- Bo n° 26 LFWMostaganem.....**Remerciements.**

2- **AUDIENCE :** Néant

3- **TRAITEMENT DES AFFAIRES**

3.TRAITEMENT DES AFFAIRES

I.REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

AFFAIRE N°119 .RENCONTRE : OM – ASAM (U16) DU : 30.03.2026/

1^{er} TOUR COUPE DE LA LIGUE DE WILAYA

Partie non jouée

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le Directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant : OMostaganem – ASAMostaganem catégorie U16 du : 30.03.2026 au stade des : 05 MARTYRS MOSTAGANEM du : 1^{er} TOUR de COUPE DE LA LIGUE DE WILAYA suite à la ressemblance de couleur de tenue (maillot – short et bas) des deux équipes également l'absence du : Médecin de l'équipe : OMostaganem, et ce malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Attendu : Que suite l'indisponibilité d'un uniforme de rechange de tenue par le club recevant : OMostaganem.

La Commission de discipline décide : Match perdu par l'équipe : OMostaganem catégorie (U16) tout en attribuant le gain du match à l'équipe : ASAMostaganem catégories (U16) par le score de trois (03) buts à Zéro (00) + Amende de : DIX MILLE (10.000DA) dinars infligée au club : OMostaganem **ART.104 RCJ 2025 FAF/**

AFFAIRE N°120.RENCONTRE : CRBT - WRBMAZ (U16) DU : 30.03.2026/

1^{er} TOUR COUPE DE LA LIGUE DE WILAYA

Partie non jouée

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre.**

Atendu : que le Directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant CRBTAZGAIT – WRBMAZAGRAN catégorie U16 au stade de : SIDI ALI le : 30.03.2026 du 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE LA LIGUE DE WILAYA suite à l'absence de l'équipe U16 du club : CRBTAZGAIT sur le terrain et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission discipline décide : Match perdu par pénalité à l'équipe U16 du CRBTAZGAIT tout en attribuant le gain du match à l'équipe U16 du : WRBMAZAGRAN par le score de trois (03) buts à zéro (00) + une amende de dix mille dinars (10.000 DA) infligée au club : CRBTAZGAIT Art 85 RCJ 2025/FAF

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Atendu : que le Directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant : CBNekmaria / JSOuled-BOUZIANE catégorie (U18) au stade de : NEKMARIA le : 30.03.2026 du 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE LA LIGUE DE WILAYA suite à l'absence du MEDECIN de l'équipe recevante le CBN Nekmaria sur le terrain et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission discipline décide : Match perdu par pénalité à l'équipe (U18) du club : CBN NEKMARIA tout en attribuant le gain du match à l'équipe (U18) du : JSOB OULED BOUZIANE par le score de trois (03) buts à zéro (00) + une amende de dix mille dinars (10.000 DA) infligée au club : CBN NEKMARIA Circulaire 53 DU : 10.05.2025 / FAF

II.DISCIPLINE

CHAMPIONNAT CATEGORIES JEUNES (U11) PHASE FINALE

AFFAIRE N° 254 RENCONTRE : CAM/OM (U11) DU : 28 .03.2026

Autres decisions

Comportement inadmissible de la part du Dirigeant (Président de section) du club : O.M. Mostaganem en fin du coup de sifflet final :

-BENARBA Hamou : Président de section : O.M. Mostaganem pour agression corporelle envers l'arbitre directeur avec Coup et propos injurieux :

-Suspension du dirigeant fautif BENARBA Hamou: Président de section d'une durée de Deux (02) ans fermes de toute fonction officielle.

-Une amende de Dix mille dinars (10.000 DA) infligée au club:O.M. Mostaganem.

ART 66 DU CODE DISCIPLINAIRE DU CHAMPIONNAT DES JEUNES
EDITION OCTOBRE 2025.FAF

CATEGORIES (U20 – U20 – U16)

AFFAIRE N°255 RENCONTRE : UGSA / CRBOB DU : 29 .03.2026					
U20					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
HAMITI	ABDELGHANI	J0168	15	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION:</u> AMENDE DE CINQ MILLE DINARS (5000 DA) l'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE. <u>ART.57 RCJ/FAF 2025</u>
KHEDIM	CHEIKH BAGHDAD	J0169	9	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
BARKAT	MOHYIDDINE	J0252	4	CRBOB	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
U18					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
BENFODDA	MOURAD	J0270	8	CRBOB	<u>JOUEUR EXPULSE POUR TENTATIVE D'AGRESSION ENVERS OFFICEL DE MATCH (ARBITRE)</u> : SIX(06) MOIS DE SUSPENSION FERME + AMENDE DE DIX MILLE DINARS (10.000,00DA) INFLIGEE AU CLUB : CRBOB <u>ART 58 RCJ/FAF 2025/</u>
HASSAD	A.KADER	J0264	19	CRBOB	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
BENNAMA	MOHAMED	J0153	31	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
U16					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
BOUATTOU	HACENE	J0136	22	UGSA	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE:</u> TROIS MATCHS (03) DE SUSPENSION FERME +AMENDE DE CINQ MILLE DINARS (5000, 00DA). <u>ART 63 RCJ/FAF.</u>
ABBOU	BENSALAH A.G.	J0544	1	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
MEHENTAL	MED. HOUSSEM	J0135	10	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
MEDJAHED	RIADH	J0281	10	CRBOB	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
DAMOU	MED HABIB	J0727	8	CRBOB	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT

COUPE DE LA LIGUE (U18 ET U16)

1er TOUR PRELEMINAIRE

AFFAIRE N°256 RENCONTRE : IRBHM / OM (U18) DU : 31 .03.2026					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
AGBOUBI	AYMANE	J1907	5	O.M.	<u>JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON POUR JEU-DANGEREUX</u> : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME
TEKKI	BOUABDELLAH	J1597	5	IRBHM	<u>JOUEUR AVERTI POUR ANTI-JEU</u> AVERTISSEMENT
KRECHICHE	TADJ-EDDINE.N.	J0822	6	IRBHM	<u>JOUEUR AVERTI POUR JEU-DANGEREUX</u> AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°257 RENCONTRE : JSA - CBAT (U18) DU : 31 .03.2026					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
DAHMANE	A.HAFID	J0935	9	JSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR JEU-DANGEREUX</u> AVERTISSEMENT
SEBBAH	A.AZIZ.M	J0932	14	JSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR ANTI-JEU</u> AVERTISSEMENT
YAFRAH	AZZEDDINE	J1629	5	CBAT	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°258 RENCONTRE : IRBS - HRBM (U18) DU : 31 .03.2026					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
BELGHALI	IBRAHIM.R.	J1643	18	IRBS	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
MOHAMED	BELLEMOU.AYOUB	J1060	3	HRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
BOUGUessa	ABDELLAH	J1264	12	HRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT
LAZREG	ABED	J2019	13	HRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR</u> : CAS-AVERTISSEMENT

SÉANCE LEVEE A 16H00

LE PRESIDENT

Mr. MADANI Mounir

LE SECRETAIRE

Mr .HAMCHERIF ABED

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°24 SÉANCE DU : 1er.04.2026

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :**MESSAOUDENE TOUATI**
➤ SECRETAIRE :SADJI TOUTA
➤ MEMBRE.....H'MAIDIA FOUAD

ORDRE DU JOUR

1. COURRIER
2. RESULTATS TECHNIQUES
3. PROGRAMMATION

1. COURRIER :

- B.O.N°26 LFWMostaganem.....Remerciements

2. RESULTATS TECHNIQUES:

PLAY-OFF JEUNES CATEGORIES: (U20)

RENCONTRE	U20	U18	U16
UGSA – CRBOB	03/02	////	////
UGSA - CRBOB	///	01/00	///
UGSA - CRBOB	///	////	04/01

COUPE DE LIGUE (U18) JEUNES CATEGORIES

LUNDI: 30. et MARDI : 31.03.2026

RENCONTRE	SCORE	OBSERVATIONS
CBN – JSOB	PNJ	PARTIE NON JOUEE
WAB – ESB	01/00	////////////////
JSA – CBAT	02/02	TIRS AU BUT : 04/05
ASAM – WRBMAZ	01/05	////////////////
IRBHM – OM	03/03	TIRS AU BUT : 05/04
IRBS – HRBM	03/03	TIRS AU BUT : 04/02

COUPE DE LIGUE (U16) JEUNES CATEGORIES

LUNDI et MARDI : 30. Et 31.03.2026

RENCONTRE	SCORE	OBSERVATIONS
O.M. - ASAM	PNJ	PARTIE NON JOUEE
CRBTAZ – WRBMAZ	PNJ	PARTIE NON JOUEE
IRBHM - CBAT	06/01	////////////////
IRBS – CSHM	00/05	////////////////
WAB- CBN	03/03	TIRS AU BUT : 05/04

4. PROGRAMMATION

PROGRAMMATION JEUNES CATEGORIES

COUPE DE LA LIGUE (U18)

Samedi : 04.04.2026

2ème TOUR

STADES	RENCONTRES	HORAIRE
OULED BOUGHALEM	WAB - JSOB	10H00
AIN – TEDELES	CBAT - IRBHM	10H00
MAZAGRAN	WRBMAZAGRAN - IRBS	10H00

COUPE DE LA LIGUE (U16)

Vendredi : 03.04.2026

2ème TOUR

STADES	RENCONTRES	HORAIRE
5 MARTYRS MOSTAGANEM	CSHM - IRBHM	10H00
MAZAGRAN	WRBMAZAGRAN - ASAM	10H00
EXEMPT : W.A.B.		

SÉANCE LEVEE A 15H00

LE PRESIDENT

Mr MESSAOUEDENE Touati

LE SECRETAIRE

Mr SADJI Touta

DIRECTION TECHNIQUE WILAYA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°12 SEANCE DU : 1er .04.2025/

- Mr GOUAICH DADI:.....**D.T.W.**
- Mr HAMADOUCHE CHAREF.....Sècretaire
- Mr BAALI MOULOUD.....Membre
- Mr TOUIL MOHAMED.....Membre
- Mr CHAHLOUL ABDELHAMID.....Membre

ORDRE DU JOUR

L'ouverture de la séance par le D.T.W. Gouaich Dadi qui donna lecture du courrier :

1. Courrier :

- B.O. N°26 LFWMostaganem.....**Remerciements**

2. Résultats techniques :

1/2 finale (U11)

RENCONTRES	SCORES
CAM - OAM	03/00
O.M - MCO	05/01

Finale (U11)

RENCONTRE	SCORE
CAM - OM	01/00

SEANCE LEVEE A 16H00

LE D.T.W.

Mr.GOUAICH Dadi

LE SECRETAIRE

Mr .HAMADOUCHE Charef

BILAN DE LA COMMISSION DU FAIR-PLAY

SAISON : 2025/2026

ETAT DE CLASSEMENT DU FAIR-PLAY

<u>DIVISION HONNEUR SENIORS ET JEUNES</u>			
<u>GROUPE.A.</u>			
N°	CLUBS		POINTS
01	ESB	SIDI BELATTAR	12
02	NRBS	SIRAT	18
03	UGSA	SIDI ALI	47
04	GRBS	SOUAFLIA	146
05	W.M.	MOSTAGANEM	165
06	NARE	ENAROU	167
07	ARBK	KHEIR EDDINE	267
08	WAB	BENI NIAT	268
09	CROS	OULED SENOUCI	299
10	CBAT	AIN TEDELES	338

<u>DIVISION HONNEUR SENIORS ET JEUNES</u>			
<u>GROUPE.B.</u>			
N°	CLUBS		POINTS
01	CRBOB	OULED BOUGHANEM	10
02	CRK	KRECHICHE	23
03	FCBA	ACHAACHA	31
04	CBS	SOUR	41
05	ASSO	SIDI OTHMANE	45
06	IRBHM	HASSI MAMECHE	120
07	CSANS	SALAMANDRE	178
08	HRBM	MANSOURAH	187
09	WRBMAZ	MAZAGRAN	150
10	IRBM.....	MESRA	FORFAIT GENERAL

<u>DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS ET</u>			
<u>JEUNES</u>			
N°	CLUBS		POINTS
01	CRBTAZ.....	TAZGAIT	09
02	CBN.....	NEKMARIA	27
03	IRBS.....	SIRAT	29
04	CPSB.....	BELHADRI	40
05	ELSBA.....	ACHAACHA	54
06	URBS.....	SAYAD	75
07	CSHM.....	MOSTAGANEM	133
08	JSA	ACHAHTA	184
09	ASAM.....	MOSTAGANEM	198

<u>CLUBS UNIQUEMENT AVEC CATEGORIES JEUNES</u>			
N°	CLUBS		POINTS
01	JSOB.....	OULED-BOUZIANE	46
02	O.M.....	MOSTAGANEM	56